

Protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de son espace extérieur privatif.

2 types de sorties sont à distinguer

-Au sein du complexe Agoralys, par exemple à la bibliothèque

-A l'extérieur de l'espace Agoralys

Quelque soit la sortie, 2 personnes au minimum encadreront le groupe dont 1 personne diplômée.

Le sac à dos de sortie sera emmené, il contient une trousse de secours, les fiches des enfants avec les n° de téléphone des parents et personnes autorisées à reprendre l'enfant, la corde de sortie, une boîte de mouchoirs, une lampe de poche.

Les adultes se muniront d'un téléphone portable.

I-Bibliothèque :

Les enfants s'accrochent à la corde de promenade

2 adultes les encadrent (1 devant, 1 derrière)

II-A l'extérieur de l'espace Agoralys

Les enfants sont emmenés soit en poussette, soit à pied et tenus à la main. La structure dispose d'une poussette double et une poussette simple.

La réglementation prévoit 1 adulte pour 5 enfants et au minimum 2 adultes, dont 1 diplômé.

Les enfants étant à un âge où il est difficile de rester accroché à la main, car ils sont vite attirés par leur environnement (suivre un papillon par exemple), nous préférons qu'un adulte n'ai pas plus de 2 enfants à la main, ou 2 qui tiennent une poussette.

Le groupe qui sort à l'extérieur d'Agoralys devra signaler à la direction son heure de départ, et heure de retour, les noms et prénoms des enfants emmenés, le trajet utilisé.

En cas de PAI et de traitement d'urgence pour un enfant, celui sera emmené dans le sac à dos.